Barre
des cévennes

Le lundi 16 décembre 2024

A tous les élus

Conseil municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

En raison de l'absence de quorum lors du Conseil municipal du vendredi 13 décembre 2024, j'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 20 décembre 2024
à 09h00 à la Mairie.

Bien cordialement,

Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

François Rouveyrol

Ordre du jour du Conseil municipal du vendredi 20 décembre 2024

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 29 novembre 2024.
3. Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires (FRAT) 2025 et demande de financement du Parc National des Cévennes : aménagements de village au hameau du Malhautier pour un montant de 36470,50 Euros H.T. (43 764,60€ TTC).
4. Intempéries du 17 octobre. Dégâts pour un montant estimé à 65 095,00 Euros H.T. (81 536,93€ TTC dont 3 422,93€ d'honoraires).
5. Règlement intérieur de la cantine scolaire.
6. Budget principal : décision modificative n°3.
7. Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en 2025, suivant les dispositions de l'articles L1612-1 du CGCT.
8. Création d'un emploi temporaire d'agent d'entretien technique.
9. Village de gîtes : durées d'amortissement.
10. Installation de l'éclairage public dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques au lieu-dit : Le Vergougnous pour un montant de 1 651,89 Euros TTC.

Questions diverses